

Mai 2021

# La lettre d'information de la Section d'Ille et Vilaine de l'ANMONM

numéro 2



## EDITORIAL



Le contexte sanitaire altère nos échanges et notre vie sociale. Il est apparu nécessaire de maintenir un lien entre nous. C'est la vocation de cette "Lettre" n°2 après celle de février. **Merci de rester mobilisés à nos côtés.**

Notre Ordre, outre d'être légitimement rivé sur le triptyque "valeurs républicaines-citoyenneté-engagement", doit renforcer ce compagnonnage humain qui enrichit grâce à nos diversités. Nos 4 Ateliers poursuivent leurs travaux. Nous préparons le programme de "reprise" dont l'AG de

septembre. La rencontre avec la Secrétaire d'Etat Sarah El Haïry du **18 mai devrait être porteuse** sur notre chantier SNU Nous accueillons avec plaisir de nouveaux membres. Le leitmotiv du Congrès de Nancy de 2022 de l'ANMONM, forte de ses 30 000 membres, doit être aussi le nôtre "Un nouvel élan au cœur de la Cité".

Michel POIGNARD  
Président, Administrateur national

Marie-Françoise Bocquet  
Secrétaire Générale

## L'agenda de la section *calendrier soumis aux contraintes sanitaires du moment*

- ◆ Comité directeur du 16 juin 2021 au siège de la CCI à Fougères
- ◆ AG 2021 au Parc Expo de Rennes St Jacques, Salon du SPACE, le jeudi 16 septembre
  - ◆ AG "statutaire" dont validation des comptes en amont via correspondance
  - ◆ Visite du Salon du SPACE le jeudi 16 septembre
- ◆ AG nationale de l'ANMONM : Paris, 2 octobre à Paris
- ◆ Rencontre Inter-Sections Grand Ouest de l'ONM – automne, à Angers, à l'Hôtel du Département du Maine-et-Loire (7 Sections concernées)
- ◆ Table ronde Charles de Gaulle ( initialement 9 novembre 2020) : mercredi 9 novembre 2021, à l'Espace Ouest-France, de Rennes Pré Botté,
- ◆ Assises de la Citoyenneté & de la Solidarité", de l'ANONM35 en février 2022, dans la salle des Assemblées du Conseil Départemental Rennes
- ◆ Relations institutionnelles :

Le Président Michel Lebon et notre président participeront à une rencontre avec la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement Mme Sarah El Haïry le 18 mai 2021 pour proposer l'implication des membres de notre Ordre dans les modules de sensibilisation du SNU appelé à devenir universel et obligatoire après sa phase expérimentale;

Pour en savoir plus voir page 9.

## Dans ce numéro

Editorial—Agenda.....	1
Comités directeurs	
Nos publications.....	2
Nos réunions, nos ateliers.....	3
Le Space , promotions du Mérite.....	6
La feuille de route de l'ANMONM, dispositif de suivi.....	7
Organisation du siège .....	8
Le SNU .....	9
Nouvelles de nos compagnons.....	10
Fondation Un avenir ensemble... Les prodiges de la République.....	11
Point de vue : l'ENA, la Méritocratie Echos de compagnons.....	12
Courriers de nos compagnons- Les réponses du siège .....	14

## Dernière minute

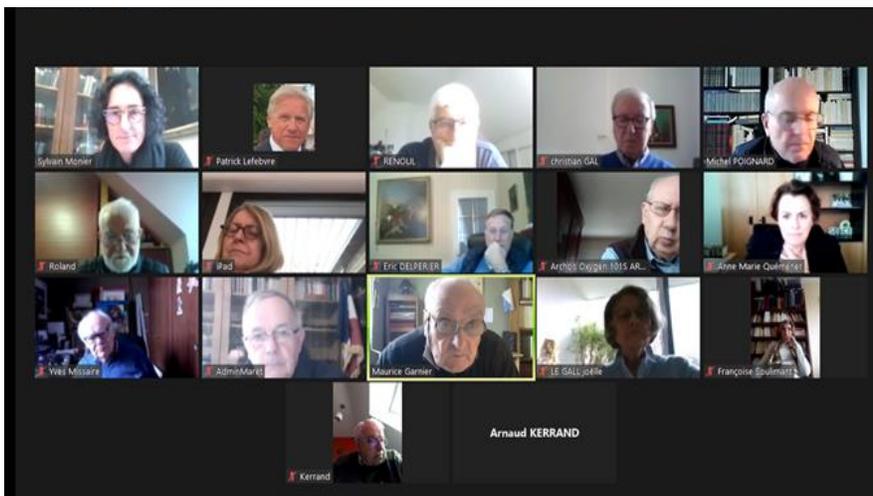
Un arrêté du Ministère de l'intérieur daté du 19 avril 2021 approuvant les modifications apportées aux statuts de l'ANMONM a été publié au J.O. Cet arrêté est la fin d'un long processus débuté en 2017.

En attente du retour du ministère concernant le nouveau règlement intérieur également approuvé au cours de notre A.G.E. du 3 décembre dernier.

Des informations seront apportées dans la Lettre d'information n°3.

"Chaque génération se croit vouée à refaire le monde.

Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse" (Albert Camus)



*Les membres du comité directeur en visio conférence le 10 mars 2021  
Photo: P. Lefebvre-Dupuy*

## Nos comités directeurs :

### *Comité directeur du 10 mars 2021*

Cette réunion a eu lieu en **Visio conférence** et a réuni **17 participants**. Son ordre du jour vous avait été présenté dans la *Lettre d'information n°1*. Certains thèmes abordés sont évoqués dans les rubriques la présente Lettre. Par ailleurs, pour permettre de renouer le lien avec nos membres il a été convenu que les **présidents des comités organiseront des actions de cohésion sur le terrain** telles que : visite-apéritif d'une entreprise ou d'un laboratoire. D'ores et déjà, le comité de Rennes proposera au comité directeur élargi, dès que les conditions sanitaires le permettront, la présentation des missions et **visite du pôle d'excellence police scientifique ADN** sur le site de la Gendarmerie de Rennes. .

### *Comité directeur du 16 juin 2021 à Fougères*

#### **Ordre du jour prévisionnel:**

- ◆ **Point d'échange sur le contexte;**
- ◆ **Organisation interne**
- ◆ **Adhésion-trésorerie, financement « Ruban Bleu » de 2022**
- ◆ **Restitution travaux ateliers ,**
- ◆ **Préparation-bouclage AG du jeudi 16 septembre, au SPACE,**
- ◆ **Avancement du "Ruban Bleu" 2021,**
- ◆ **Renouvellement au sein de notre Comité Directeur**
- ◆ **Programme 2021-2022 dont Assises Citoyenneté & Solidarité**

## Nos publications

### *Le Ruban Bleu*

Notre revue annuelle "*Le Ruban Bleu*" pilotée par Patrick **Lefebvre-Dupuy**, Rédacteur en Chef et par **Sylvain Monier**, Rédacteur en Chef Délégué, est en cours de réalisation.

La rédaction remercie les contributeurs qui ont rapidement fait des propositions dans les délais demandés et selon les consignes techniques données.

Notre revue devrait comporter 15 articles, pour 48 pages.

### *La Lettre d'information de l'ONM35*

Sa fréquence deviendra trimestrielle.

### *La revue Le Mérite*

La revue nationale "*Le Mérite*" a accueilli dans son dernier numéro de mars, deux contributions de nos membres.

### *L'annuaire de la section*

La dernière parution date de 2018. Une nouvel annuaire 2021 sortira pour l'été.

### *L'Abécédaire de la Citoyenneté*

serait, une co-édition Secrétariat d'Etat/ANMONM. Document-guide (voire sous forme d'une BD) qui serait remis aux jeunes venant de suivre une session du SNU consignant les mots-clés pour "**des citoyens responsables et engagés**". Préparation : un Comité de pilotage présidé par une personnalité type Erik Orsenna chargé de **choisir les mots-clés et de les définir** avec un vocabulaire simple **pour accès à des jeunes** de 15 et 16 ans : **de A à Z** (par exemple Abstention, Bénévolat, Civisme, Cité, Communauté, Courage, Démocratie, Elections, Engagement... Nation, Parité..., République..., Vivre ensemble..., Xénophobie).

SNU : abécédaire "Citoyenneté »

*Un avis sur un méthode de travail.*

Considérant l'échéance de juin si nous étions autorisés à intervenir et les délais de réalisation matérielle d'un tel support, il semblerait prudent d'anticiper :

- les entrées de l'abécédaire doivent aider les jeunes volontaires à embrasser la notion dans toutes ses dimensions (ce qui supposerait un grand nombre d'entrées) ;

- des contraintes économiques et matérielles contraindront très certainement sa forme (ce qui suppose un nombre d'entrées finalement restreint).

- l'occasion peut être saisie d'impliquer l'ensemble de la section pour que ces entrées reflètent le mieux l'idée du citoyen idéal que se font le plus grand nombre de compagnons.

- l'occasion me paraît devoir être également saisie pour construire un projet régional, dans le cadre des travaux "intersections" par exemple, le SNU étant organisé au niveau régional, même si chaque département décline sa session (des économies d'échelle peuvent être attendues).

On envisage :

1. de soumettre au plus grand nombre de compagnons (par mail) une proposition d'entrées que chacun pourra amender par ajouts et suppressions (répondra qui veut mais l'occasion aura été donnée de participer)

2. de définir ensuite ces notions de façon strictement académique (ce qui ne devrait pas conduire à polémique) par un groupe plus restreint de l'enrichir au niveau régional (si possible)

## Nos réunions

Réunion-animation de notre Secteur de Redon, 24 mars, à Sixt sur Aff

Notre Président a rendu visite à Michel Renoul et Pierre Leveil du au comité de Redon . Les questions suivantes ont été abordées :

- \* modalités de dynamisation du Secteur ONM Pays de Vilaine (recrutement/ fidélisation). propositions de nominations via Sous-Préfet
- \* atelier "ONM & relations avec les élus des territoires". confirmation candidature pour siéger au Comité Directeur (AG de septembre)

## Nos 4 Ateliers

Nos 4 Ateliers poursuivent activement leurs travaux. Rappelons que les différentes contributions seront présentées en février, à l'occasion d'Assises de la Citoyenneté et de la Solidarité de l'ONM 35, au siège du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, à Beauregard. Ce temps fort s'inscrira dans l'année 2022 – année des 50 ans de l'Association nationale ANMONM. Un point d'étape des travaux a été opéré lors de notre Comité Directeur du mercredi 10 mars en visio Zoom par les 4 Rapporteurs. Quelques extraits de leurs interventions :

### Atelier "Relations avec élus des territoires" Michel Renoul

**Un constat :** le lien sur le terrain entre élus locaux et notre Ordre s'avère capital puisqu'il s'agit bien de concourir à faire vivre la démocratie tout en veillant à promouvoir la permanence des idéaux républicains de la citoyenneté à la solidarité, du respect des différences au bien vivre ensemble, de l'incitation à l'engagement désintéressé pour le collectif à la lutte contre les incivilités, de la participation des différents acteurs de la vie locale à la mobilisation comme à l'appui sur l'intelligence collective.

Les premières pistes sont au nombre de 6 et doivent se combiner : former à la citoyenneté ... - revisiter les commémorations ... veille contre toute forme de discriminations ... - renforcer les liens entre élus et enseignants tout comme entre élus et Délégation militaire départementale.... - proposer à l'Association départementale des Maires (l'AMF) la constitution d'un groupe de travail sur "Citoyenneté et République au quotidien" associant des membres de l'ONM; - privilégier l'ancrage du Sous-Préfet d'arrondissement comme relais -.. militer pour que dans le futur SNU universel et obligatoire des membres de l'ONM, anciens élus ou responsables associatifs, soient impliqués "...

### Atelier « Actions vers les jeunes » Sylvain Monier

Au début de l'année civile 2020 un groupe de travail s'est réuni pour identifier un **projet de promotion de valeurs à destination de la jeunesse**. Est né le projet « **un défi pour ma cité** ». La situation sanitaire a contraint le groupe de travail à patienter jusqu'à la rentrée de septembre 2020 pour lancer un message à l'ensemble des lycées d'Ille-et-Vilaine sous le couvert du directeur académique. Courant octobre, deux enseignants du **lycée de Bréquigny** ont souhaité échanger avec quelques membres de l'atelier pour identifier les modalités de mise en œuvre d'un défi. Ces deux enseignants encadrent une quarantaine de jeunes lycéens volontaires dans le cadre d'un dispositif académique «cordées de la réussite» en partenariat avec E.N.S. de Rennes. Les lycéens se réunissant sur le créneau 18h/20h le mardi, le couvre-feu instauré à stopper la poursuite du projet. **Les premiers échanges ont permis d'orienter le défi vers une implication des lycées dans le cadre d'un format radio abordant les liens intergénérationnels.** Affaire à suivre.

## Atelier « Laïcité & République » - Actualité de la question Françoise Soulimant

### Résumé

**Etat des lieux** de la question : laïcité & République en 2021; Un thème complexe et paradoxal;

#### Enjeux/défis

(communautarismes / prosélytismes/séparatismes);

En écho, appel à une conception renouvelée de la laïcité (retour aux fondamentaux/ une République des devoirs tout autant que des droits/un respect des consciences compatible avec le respect du collectif/ laïcité et contrat social dont chartes de partenariat avec associations culturelles);

**Conclusion** : thème sociétal constituant un enjeu majeur (pas d'angélisme car outil de déstabilisation d'une société/ d'un Etat; appel à un renforcement de l'encadrement régalien; ONM face à cette thématique : orientation, veille, force de propositions dans le strict respect de nos diversités.



**Replacer la Laïcité au centre de notre Pacte républicain** signifie veiller à la neutralité de l'État et se montrer ferme contre les déviances communautaristes, tout en respectant les consciences et le pluralisme car "Un Etat laïque dessine un « entre-nous » où chaque moi peut choisir son horizon de sens". Régis Debray ("Allons aux faits" Gallimard 2016). **Tel est le sens que notre Président souhaite donner à cet atelier « Laïcité et valeurs de la République »** en recherchant la conciliation dans "une laïcité spirituelle", chère à Ferdinand Buisson, pour vivre ensemble avec nos droits et nos devoirs. Cette conciliation nécessite le respect du cadre républicain. C'est là l'objectif de la loi confortant le respect des principes de la République adoptée en 1er lecture par l'Assemblée Nationale le 16 Février 2021.

Une **faiblesse de cette future Loi**, c'est de reposer en partie, sur un texte qui lui est extérieur, qualifié de « contrat d'engagement républicain\* », alors qu'il y avait déjà le contrat d'intégration républicain ! Il nous faut **réfléchir aux conséquences d'une loi à portée sociétale**, dans un contexte aussi délicat, que celui que nous traversons.

Il nous faut aussi **revenir, à un texte déterminant, l'alinéa 1 de l'article 1 de la Constitution** de 1958, **pour retrouver la promesse républicaine d'Égalité**: « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. Ajoutons qu'elle a le devoir d'accompagner tous ses enfants à se construire un parcours de citoyenneté, de formation, d'insertion professionnelle sans condition de sexe, de milieu culturel et familial ou de lieu de résidence, sans discrimination.

Mais **avant que le tissu social ne se renforce** et que le respect des institutions ne revienne, **des efforts sont encore nécessaires pour investir** dans la Police, la Justice, l'Éducation, soutenir les associations, en particulier les associations d'éducation populaire, maintenir les services publics. Pour **donner du sens à la cohésion sociale** afin qu'elle ne soit pas seulement une incantation mais devienne une réalité. Le Service National Universel (SNU) expérimenté depuis 2019 pourrait être le **creuset de cette Égalité**.

Comment **partager la Laïcité pour vivre en Fraternité** ? La volonté de transmettre la Laïcité et de l'appliquer, en faisant le pari de la raison sur la soumission, est aujourd'hui affirmée dans l'Éducation Nationale mais des enseignements sont contestés au nom d'injonctions religieuses ou d'affirmations comme le créationnisme. Et si le principe de Laïcité est admis par une majorité d'élèves, beaucoup confondent liberté de conscience et liberté religieuse. Cependant selon le rapport annuel de l'Observatoire de la Laïcité, 74% des français sont attachés au principe Laïcité.

Elle devient **un antidote aux préjugés et au ressentiment entretenus** par les ennemis de la République, à la défiance, voire à la haine envers la France. Elle se **traduit par des initiatives citoyennes auxquelles notre Ordre peut participer**, en appui à la volonté de l'État, ou **qu'il peut proposer** car dans notre société française de plus en plus éparse, les actes de Fraternité sont une réponse aux particularismes. Ils permettent d'affirmer l'unité de notre République indivisible et de reconnaître la diversité de sa population multiple; ceci en rappelant que **la diversité ne peut entamer l'unité et que l'unité ne peut ignorer la diversité**. **Accepter cet équilibre détermine aujourd'hui notre capacité à vivre ensemble et à exercer notre citoyenneté au sein de la seule communauté qui nous rassemble : la communauté nationale.**

## Atelier « Solidarité , perte d'autonomie et enjeux du 5ème risque » Joëlle Le Gall

### VIEILLISSEMENT ET PERTE D'AUTONOMIE



**Vieillir n'est pas une infirmité**, et pourtant depuis de nombreuses années nous subissons cette fracture qui oppose les moins de 60 ans au plus de 60 ans concernant l'accompagnement et le financement de la perte d'autonomie. **Dépendant signifie ne plus être autonome**, cette appellation n'appartient pas à une tranche d'âge en particulier mais à **toutes les étapes de la vie**. Elle a eu pour effet de diviser les citoyens atteints d'une maladie invalidante ou d'un accident. **Seule la création d'une allocation universelle** s'intégrant dans un cinquième risque de sécurité sociale, répondant au financement et à l'accompagnement de l'ensemble des besoins liés à la perte d'autonomie et au maintien de l'autonomie restante indépendamment de l'âge de la personne concernée **pourra rétablir une injustice qui n'est plus acceptable**. C'est dans ce cadre que **nous avons souhaiter rédiger un livre blanc** en abordant l'ensemble des documents repères nous permettant de faire une analyse approfondie de la situation actuelle et des avancées consécutives à la création d'un cinquième intégrant la suppression de la barrière de l'âge.

#### SOMMAIRE :

*Première partie I.* Chapitre 1. Le constat - Les aides sociales - les différents modes d'hébergement - les déséquilibres intergénérationnels I. Chapitre 2 . La réponse – Une 5è branche de la Sécurité Sociale répondant à des besoins spécifiques

*Deuxième partie : Les enjeux du cinquième risque* - C'est un **problème de société qui ne peut qu'être traité dans une approche globale** : celle de l'évolution de la courbe démographique et du risque de basculement social - c'est répondre à des approches incomplètes, à des déclarations d'intention sans lendemain, à une situation dégradée sous un regard indifférent, à une société discriminante et une législation inadaptée, à l'incapacité de répondre à la réalité de besoins exponentiels. II. Chapitre 1. La paupérisation des populations vieillissantes II. Chapitre 2. Passer de l'accès aux soins à l'accès au bien être une vision dynamique de la vieillesse II. Chapitre 3. Toute politique sociale est indissociable des enjeux du développement durable et de leurs conséquences.

*Troisième partie : Vers une société plus juste et plus équitable* III. Chapitre 1 - Les politiques du vieillissement – historique. Devant l'absence de compensation des handicaps par la sécurité sociale, les pouvoirs publics avaient créé en 1975 une allocation compensatrice (ACTP) permettant de financer l'aide apportée par une tierce personne aux personnes handicapées quel que soit leur âge et l'origine du handicap. L'augmentation du coût de ces allocations du fait du vieillissement démographique a conduit, en 1997, à séparer les personnes handicapées de moins de 60 ans des personnes de 60 ans et plus qualifiées de « dépendantes ». Cela a donné naissance à deux dispositifs aujourd'hui très inégalitaires : la prestation de compensation du handicap (PCH) pour les premières et l'allocation pour l'autonomie (APA) pour les secondes. III. Chapitre 2. Pour la compréhension de ce problème il faut rendre à la société civile et aux associations leur rôle irremplaçable

*Quatrième partie : IV.* Chapitre 1. **Création d'une cinquième risque de sécurité sociale**. Une prise de conscience difficile du gouvernement de créer un cinquième risque semble répondre aux revendications incessantes du monde associatif et viendrait s'ajouter enfin aux quatre branches pré citées. IV. Chapitre 2. Une décision historique des parlementaires susceptible d'élargir le socle de la protection sociale en France. L'aboutissement de cette 5e branche, serait enfin à la hauteur des enjeux démographiques et sociétaux du pays. IV. Chapitre 3. Les conditions à réunir : une volonté sans faille associée à des moyens concrets, par une répartition plus juste des efforts de tous (justice fiscale) et réduction drastique des inégalités.

## LE SPACE : une référence mondiale



Chaque année en septembre, à l'exception de 2020 du fait du contexte sanitaire, et depuis 1987, le Parc Expo de Rennes accueille le Salon International de l'élevage et des productions animales (**le SPACE**), présidé depuis 2014 par Marcel DENIEUL et qui a eu comme co-fondateur la figure emblématique de Jean-Michel LEMETAYER (1951-2013), par ailleurs Président de la FNSEA de 2001 à 2010.

L'engagement signalé envers le monde agricole au Commissariat Général de ce Salon a valu à **Anne-Marie QUEMENER** d'être nommée dans notre Ordre avec remise des insignes de Chevalier, à la Préfecture de Région, le 14 juin 2019, par Mme la Préfète Michèle Kerry, devant un large parterre du monde économique breton.



Titulaire d'un 3ème cycle de commerce international, Anne-Marie QUEMENER a débuté au SPACE comme responsable de la communication avant d'accéder, en janvier 2016, aux fonctions de **Commissaire Générale**. Son expérience est également mise à la disposition désormais d'EURASCO qu'elle préside (fédération européenne rassemblant 34 organisateurs de salons et expositions agricoles en Europe).

En saluant cette double implication, une occasion de rappeler des **chiffres-clé** concernant le SPACE, arrivé à sa 35ème édition, vitrine de l'innovation et de l'excellence des filières animales et devenu un rendez-vous mondial incontournable.

- ◆ . 1 400 exposants de 42 pays sur 16 hectares de surface d'exposition et 11 halls;
- ◆ . **100 000 visiteurs** dont 14 000 internationaux de pas moins de 120 pays;
- ◆ . présence de 380 journalistes dont 103 internationaux de 35 pays;
- ◆ . ensemble des productions animales concernées (bovine, porcine, ovine, caprine, et aquacole);
- ◆ . un espace dédié à la prospective "Espace pour Demain" en partenariat notamment avec les Chambres d'Agriculture;
- ◆ . une possible transposition du savoir-faire de ce Salon vers l'Afrique.

→ Le SPACE sera le lieu de notre prochaine Assemblée générale du 16 Septembre 2021

Le JO du 5 mars 2021 consigne le décret présidentiel du 3 mars pris sur proposition du Grand Chancelier.

Ce texte fixe les contingents de Croix pour l'ONM sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, soit sur 3 ans :

Chevaliers : 2290  
Officiers : 485  
Commandeurs : 95

soit respectivement *sur un an* :  
**763 Chevaliers;**  
**161 Officiers**  
**31 Commandeurs**

Dès lors qu'il y a 2 promotions par (mai et novembre), on aboutit à ce qui suit pour chacune des 2 promotions annuelles:

**Chevaliers** (donc nouveaux membres potentiels)... **381**  
**Officiers** : 80;  
**Commandeurs** : 15

Chiffres à confronter avec les précédentes promotions habituelles, exemple celle de mai 2019 : **769** Chevaliers et **119** Officiers. **DONC** précisément ... **moitié moins.**

Ces données méritent d'être analysées. Elles confirment malheureusement un tarissement lent et progressif de nommés ou promus dans notre Ordre donc de sang neuf pour nos Sections et notre ANMONM.

# DISPOSITIF DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANMONM

La **feuille de route** (FDR) 2021-2023 a été établie en concertation avec les sections. Elle se décline en **3 axes stratégiques et 10 priorités** qui encadrent le **projet retenu pour l'amélioration du rayonnement de notre association et la modification de son image dans la société**. Afin de suivre sa mise en œuvre par les sections départementales le président national a pris la décision de créer **un groupe de suivi** (GDS) composé de 3 présidents de section (Gironde, Moselle, Vendée) dont 2 administrateurs.

Sous l'autorité du **conseil d'administration** (CA), en collaboration avec la commission nationale « Développement et Prospective » (CDP), et en étroite relation avec **les référents régionaux** (RR), le GDS conformément à la lettre de cadrage du président national, est en charge du **suiti de la mise en œuvre** (MEO) de la FDR.

## Organisation territoriale

Pour cela, le territoire national est divisé en **3 zones de suivi** de la FDR (voir carte), elles-mêmes articulées en **groupements régionaux intersections** placés sous la férule des référents régionaux, et en **sections départementales** sous la responsabilité des présidents de sections. Présidents de sections, référents régionaux et responsable de zone de suivi constituent les **acteurs du suivi de la MEO** de la FDR.

*Les 3 zones fonctionnent de manière identique mais à leur rythme pour réduire le poids et les inconvénients d'une centralisation excessive. Bien que chaque zone ait une autonomie de fonctionnement l'harmonisation des procédures de conduite entre les 3 responsables de zone garantit la cohérence de l'action d'ensemble*

## Mode de fonctionnement

Dans chacune des 3 zones : **Le référent régional** entretient un **dialogue permanent avec les présidents de sections** rattachées et planifie à son initiative les **réunions intersections** qu'il juge nécessaires ou que les échéances (bilans, synthèses) lui imposent ; Le responsable du GDS de zone, provoque à son initiative ou à la demande des RR de rattachement les **réunions ou les points de situation** nécessaires pour la **rédaction des synthèses ou des bilans**.

Les distances entre sections et groupements régionaux conduiront à **privilégier pour les échanges l'emploi de la visioconférence**

## Outils

Pour la mise en Œuvre de la feuille de route la CDP met à la disposition des sections départementales **un recueil de fiches « retour d'expérience »** dans les domaines : *Faire adhérer, fidéliser, rayonner*.

Un fichier regroupant l'ensemble de ces fiches a été fourni aux présidents de sections et des référents régionaux ;

Pour le suivi de la mise en œuvre et la réalisation des bilans périodiques le **tableau de bord de suivi est destiné aux seuls référents régionaux**.

S'agissant des échéances (réunions, bilans...) elles seront communiquées au fur et à mesure des besoins par les différents niveaux de MEO.



## DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

On identifie 3 niveaux aux responsabilités complémentaires :

- Le **président de section**
- Le **réfèrent régional** (RR)
- Le **Groupe de suivi** (GDS)

Elabore et met à disposition des RR un outil de suivi sous la forme d'un « **Tableau de Bord** » (TDB) destiné aux bilans et aux évaluations statistiques d'avancement du projet ;

Fournit à la demande des référents régionaux (RR) les éléments d'information et les éclaircissements nécessaires

Rédige les bilans et synthèses à partir des éléments recueillis par les RR

Organise les réunions d'échanges d'informations et de mise au point avec les RR

Fournit les bilans périodiques et les synthèses au CA et à la CDP



## Congrès de Nancy de 2022

Nous entendons marteler : mobilisation/ recrutement/fidélisation en écho à notre problème de baisse régulière de nos effectifs; donc un appel à une dynamique et à une mutualisation des énergies;

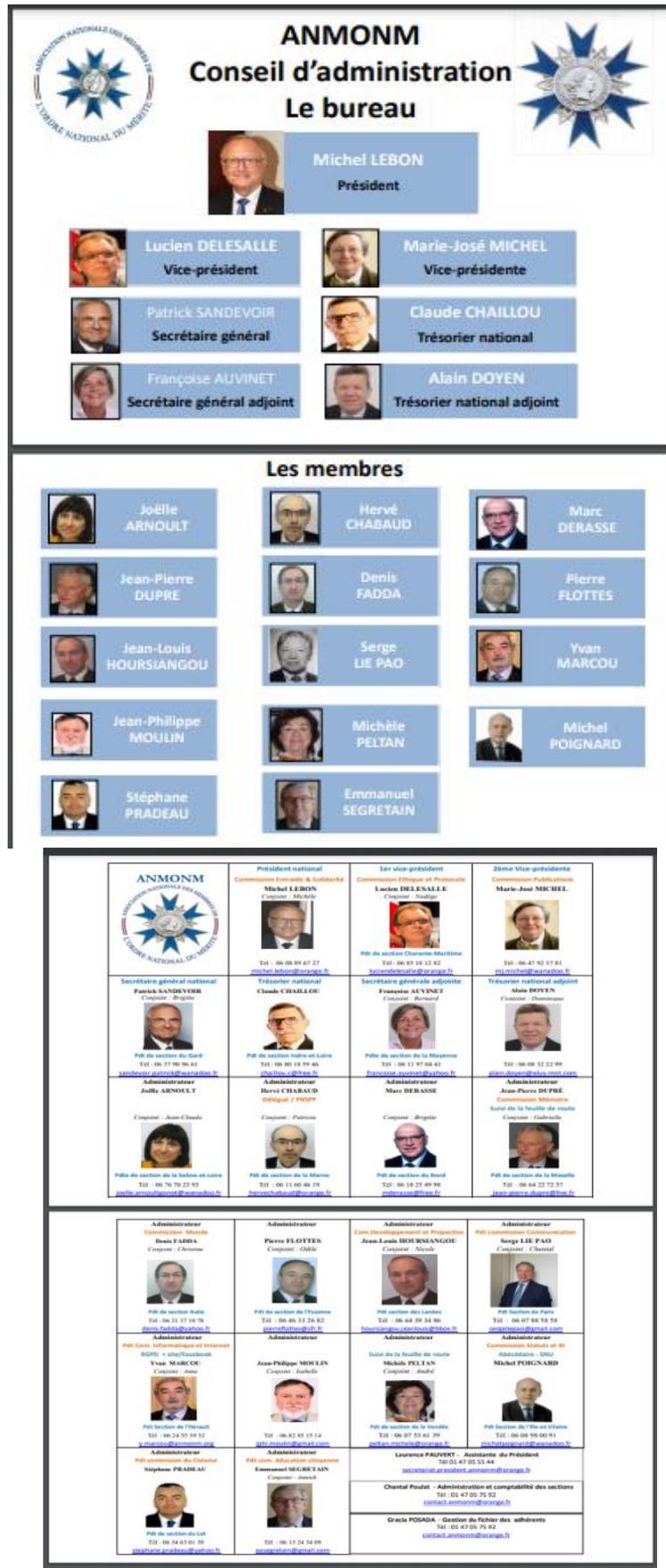
le 31ème Congrès de Nîmes avait retenu : *“Pour la jeunesse, au cœur de nos valeurs”*;

**Pour 32ème édition Nancy 2022 le thème retenu est:**

*« Pour un nouvel élan, au cœur de la Cité »;*

L'idée d'élan apparaît combiner nos **préoccupations stratégiques de fond** : recruter /rayonner / fidéliser /peser comme contributeur pour participer le plus activement possible à recimenter notre fragile Contrat social et à renforcer notre Pacte républicain.

## Organigramme du siège



# SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

## UN APPEL À CANDIDATURES POUR DEVENIR AMBASSADEURS 2021

**Afin de désigner les 18 ambassadeurs** de la promotion 2021 du Service National Universel (SNU) pour les 13 régions métropolitaines et les 5 régions ultramarines, Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, a lancé le 17 mars, **un appel à candidatures sur les réseaux sociaux**. (Instagram, Facebook et Twitter)

**Les ambassadeurs représenteront le SNU sur leur territoire** et y porteront la voix des jeunes volontaires de l'édition 2021. Ils en seront ainsi les référents tout au long de l'expérience : préparation pour leur séjour de cohésion, ressenti durant les deux semaines et enseignements, choix de leur Mission d'Intérêt Général (MIG), etc.

**La campagne d'inscription pour l'année 2021** a été ouverte jusqu'au 20 avril. Pour la première fois, 25 000 jeunes sont attendus dans tous les départements de la métropole et des outre-mer, afin de vivre ce temps de rencontre et de cohésion. Le **séjour de cohésion du SNU** aura lieu du **21 juin au 2 juillet 2021**.

*« Je me réjouis de proposer à l'intégralité des volontaires de la promotion 2021 l'opportunité de devenir porte-voix du Service National Universel sur leur territoire. C'est une mission importante que de pouvoir représenter sa génération SNU. Les jeunes sont nombreux à s'engager depuis un an et je souhaite aussi leur donner cette possibilité vis-à-vis de leurs camarades dans le cadre du SNU. Lorsque dans plusieurs*

*années, le bilan du SNU généralisé, comme souhaité par le Président de la République, sera fait, ces ambassadeurs auront eu un rôle important de précurseur. » a déclaré Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. »*

=> **Un article est prévu dans le Ruban bleu n°40**

### L'Association des Amis de la Gendarmerie

Notre Compagnon **Patrick de Beauchamp**, Officier de l'ONM, ancien cadre bancaire et Colonel de réserve honoraire, préside le Comité d'Ille-et-Vilaine et de Rennes de **l'Association des Amis de la Gendarmerie**. Il a pris le relais de notre Compagnon **Jean-Claude Bronner**, ingénieur PSA Chartes de Bretagne et chargé de la communication de l'unité de production la Janais, décédé en 2014. Créée en 1934, cette Association nationale organisée en Comités départementaux a pour objet de **promouvoir** les valeurs portées par la Gendarmerie ( partie des forces armées, héritière de la Maréchaussée qui a reçu son nom en 1791, placée à l'origine sous tutelle du Ministère de la Guerre et rattachée pour emploi au Ministère de l'Intérieur en 2009), de **transmettre** ces valeurs aux jeunes générations, de **soutenir** les gendarmes dans leurs missions au service des populations, de **consolider** les liens entre la Gendarmerie et la Nation et de **soutenir** cette entité militaire au sein de la société civile. Sa devise : "Présence et Prestige de la Gendarmerie Nationale". L'Association, présidée par le Général de Corps d'Armée (2S) Jean Colin, ancien Inspecteur Général de l'Administration publique une revue trimestrielle relatant les actions de sensibilisation conduites dans les territoires. Contact : [pat.debeauchamp@orange.fr](mailto:pat.debeauchamp@orange.fr)



**Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement a déclaré :**

*« Je me réjouis de proposer à l'intégralité des volontaires de la promotion 2021 l'opportunité de **devenir porte-voix du Service National Universel** sur leur territoire. C'est une mission importante que de pouvoir **représenter sa génération SNU**. Les jeunes sont nombreux à s'engager depuis un an et je souhaite aussi leur donner cette possibilité vis-à-vis de leurs camarades dans le cadre du SNU. Lorsque dans plusieurs années, le bilan du SNU généralisé, comme souhaité par le Président de la République, sera fait, ces ambassadeurs auront eu un **rôle important de précurseur**. »*

## Des nouvelles de nos compagnons

**Dominique Luzurier**, Capitaine de Vaisseau (R), Chevalier de la L d'H et Officier de notre Ordre, très sensibilisé aux actions vers la jeunesse et sur la citoyenneté a rejoint l'atelier "Actions vers les jeunes – opération Un défi pour ma Cité".

**Michel Picard** succède à Anne-Marie Fortun dans la mission de vérification des comptes de la section ONM35.

**Ils ont rejoint notre Section depuis le 1er Janvier 2021 : Bienvenue à eux.**

**Antoine Alvarez**, ancien Officier de l'Armée de Terre - **Michel Blanchard**, Lieutenant-Colonel honoraire, élu local à Guer, de la section du Morbihan - **Philippe Blanquefort**, Général de brigade, Armée de Terre (2S), Chevalier de la L d'H et Officier de notre Ordre - **Lionel Brodier**, Lieutenant-Colonel honoraire, Délégué départemental 35 du Souvenir Français - **Jean-Virgile Crance**, Premier adjoint au Maire de St Malo - **Yannick Kontzler**, président fondateur AFL AR ZENITH - **Régis Jambois**, Lieutenant-Colonel, Directeur de projets NTIC - **Marie LOUIS**, Déléguée Générale du Fonds Nominoë CHU Rennes - **Gilbert Nicolas** est désormais membre à qualités d'Officier de l'Ordre du Mérite d'Allemagne, Professeur émérite d'histoire contemporaine (Université de Rennes2) - **Robert Poirier**, Inspecteur Principal Jeunesse & Sports honoraire, ancien Directeur technique de l'Athlétisme français Officier des Palmes Académiques et Médaille d'Or Jeunesse et Sports - **Gilles POMMERET**, ancien diplomate - **Eric Tromeur**, ancien Directeur régional de l'Urssaf.

### In Mémoriam

**Guy Fleury**, ancien Bâtonnier de Laval, résidait à Rennes depuis une quinzaine d'années, est décédé le 18 février. Résistant dans le Groupe Navarre de Villaines-la-Juhel, Chevalier de la Légion d'Honneur et de notre Ordre (contingent Déportés et Résistants), grande figure du Stade Lavallois et du Barreau de Laval.

**Nicole Leroyer-Barbarat**, Avoué honoraire à la Cour de Rennes, ancienne responsable nationale de la Compagnie des Avoués, Chevalier de l'ONM (contingent Ministère de la Justice) nous a quittés, le 18 février.

**Charles Chesnais** ancien Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Morbihan après avoir été DRH du Groupe Rocher, Chevalier de notre Ordre (contingent Ministère de l'Economie et des Finances), est décédé, le 19 février.

**Michel Guérin**, président honoraire de la CCI de Saint-Malo.

**Roland Mazurier des Garennes**, Chevalier de l'ONM est décédé le 17 avril 2021. On se souviendra qu'il avait organisé une visite historique très appréciée de Saint Malo au Président Michel Lebon à l'occasion de notre AG de 2019.

**Alain Wellhoff**, Officier de l'ONM, est décédé le 18 avril 2021.

### Découpage des groupements régionaux et zonaux de l'ANMONM.

Notre président **Michel Poignard** a été chargé d'animer, comme référent Ouest, les 7 Sections qui correspondent précisément à notre interdépartementalité ONM (22,29,35,44,49,53,56) au sein de laquelle une habitude de réflexions mutualisées existe depuis plusieurs années impulsée en amont par Anne-Marie Duro (Morbihan). Ainsi, sera consacrée et confortée cette dynamique porteuse qui facilitera l'accompagnement de la mise œuvre de la Feuille de route/programme de notre Association nationale.



### Cérémonie de souvenir

Notre porte-drapeau

**Louis Giron** représentait notre section à Rennes le 11 mars lors de la cérémonie deuxième journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

### Attentats : « C'est nécessaire de témoigner »

À Rennes hier, deux victimes et deux bénévoles d'association de soutien étaient à l'hommage rendu aux victimes du terrorisme.



Etienne Athéa, victime de l'attentat de Barcelone en août 2017, avec le commissaire de police divisionnaire Arnaud Beldou, qui était présent au Bataclan avec sa compagne, en 2015.

« C'est important, c'est nécessaire d'être présent, pour témoigner... » La cérémonie vient de se terminer devant le monument au Mort, à Rennes, au pied de la préfecture de région.

Etienne Athéa salue les autorités, ainsi que les personnes qui se tenaient debout à ses côtés à l'occasion de la deuxième journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, présidée par Cécile Guyader, préfète déléguée pour la défense et la sécurité de la zone Ouest, avec la présence de Louis Giron, porte-drapeau de l'association des membres de l'Ordre national du Mérite d'Île-et-Vilaine.

Etienne Athéa a vécu l'attentat terroriste qui a frappé Barcelone le 17 août 2017. L'an dernier, il avait été décoré de la médaille de reconnaissance aux victimes du terrorisme. À ses côtés jeudi matin, un policier en fauteuil roulant : le commissaire divisionnaire Arnaud Beldou à Rennes, gravement blessé dans la salle de concerts du Bataclan, lors des attentats terroristes islamistes à Paris, le 13 novembre 2015.

« Vous n'avez pas ma haine... » Pendant la cérémonie, **Albert Le Palut**, président de l'association départementale d'insertion sociale (AIS 35), a lu la très émouvante lettre d'Antoine Lairs, un journaliste dont l'épouse est décédée au Bataclan. Présente aussi, Marie-Annick Bataille, bénévole depuis 1998 à l'association SOS Victimes 35, qui accompagne aussi les victimes d'attentats terroristes.

Pascal SIMON.

@Journal Ouest France

### FOCUS SUR UN DES NOTRES....

Cette Lettre d'Information a semblé devoir être aussi l'occasion de présenter un de nos Compagnons de la Section. Nous commençons par **Yves PAUTHIER**, qui a exercé les fonctions de Trésorier durant 8 ans (2010-2018) avant de passer le relais à Arnaud Kerrand. Né à Lannion, Yves, diplômé Capitaine au Long-cours a poursuivi une carrière à la Compagnie des Messageries Maritimes puis d'ingénieur à la Compagnie Internationale pour l'Informatique (C2I) avant de rejoindre la BPO et de s'impliquer au service de juridictions commerciales. Il a été Président du Tribunal de Commerce de Rennes. Malouin, et passionné de voile, Capitaine de Corvette honoraire, Yves est dans notre Ordre (contingent Ministère de la Justice) depuis novembre 2006. Il est, par ailleurs, Officier de la Médaille du Mérite de la Justice Consulaire depuis 2009.

## Rayonnement

**Conférences thématiques aux Ecoles Militaires de St Cyr Coëtquidan** : après *«Ethique & Société»* en février, notre président Me Michel Pognard est intervenu le 23 mars sur la question : **«Les valeurs militaires ont-elles encore un sens dans notre société civile?»**.

### A lire :

« *Le Prophète et la pandémie –Du Moyen Orient au Jihadisme d’atmosphère»* (Gallimard) – suite de *« Sortir du chaos »* - Gilles Képel

« *Et le bien dans tout ça ?* » Stock) –Axel Kahn “ bilan du message laissé par son père avant de se suicider *«Sois raisonnable et humain mon fils»*”

«*Les murs blancs»* (Grasset) –Léa et Hugo Domenach “ rappel de la contribution intellectuelle majeure Mounier-Domenach- Ricoeur-Revue Esprit et courant du Personnalisme

« *Ce Monde que nous avons perdu»* Une histoire de l’intérêt général « par Jean-Francois Sirinelli, spécialiste d’histoire contemporaine ( Éditions Taillandier); « *De la laïcité en France»* par Patrick Weil, Directeur de recherche au CNRS (Editions Grasset avril 2021).

«*Dictionnaire amoureux de la géopolitique»* par Hubert Védrine (Plon –Fayard)

## La Fondation « Un Avenir ensemble » recherche des marraines et parrains en Ille-et-Vilaine.

La fondation « Un Avenir Ensemble », créée en 2006 et à laquelle concourent la Légion d’Honneur, la Médaille Militaire et l’Ordre National du Mérite, accompagne des élèves méritants issus de milieux socio-économiques fragiles, depuis la classe de seconde jusqu’à leur entrée dans la vie active. En **Ille-et-Vilaine, ce sont 20 filleuls qui sont ainsi suivis**. Leurs parrains et marraines, eux-mêmes distingués par la Nation sur la base de leur mérite, ont à cœur de concrétiser, par ce biais, les valeurs d’engagement et de responsabilité au service du bien commun qui sont portées par ces trois ordres.

**Chaque parrainage étant unique, la Fondation recherche de nouveaux marraines et parrains résidant dans notre département car les besoins sont grands, accentués par la pandémie.**

Si le parrainage s’inscrit dans la durée, il n’est pas chronophage. Il représente en moyenne une rencontre mensuelle, sachant que les contacts peuvent être dématérialisés. Il n’entraîne aucune participation financière, les besoins des filleuls étant pris en charge par la Fondation. Une convention définit très clairement le cadre dans lequel se déroule cette action. Les marraines et parrains bénéficient, en outre, d’un appui constant d’« Un Avenir Ensemble » au travers, notamment, des formations mises en place et des documents d’accompagnement.

Localement, une coordinatrice assure le lien entre la fondation d’une part et les marraines et parrains d’autre part. Il s’agit de Madame **Solange Deloustal**, elle-même membre de la section départementale de l’Association Nationale des Membres de l’Ordre National du Mérite. Elle peut être jointe par courriel : [s.deloustal@fondationunaveniresemble.org](mailto:s.deloustal@fondationunaveniresemble.org) ou par téléphone :

06 78 93 28 44.

⇒ **Des témoignages de nos parrains d’Ille et Vilaine dans le Ruban Bleu n°40**



### OPERATION “LES PRODIGES DE LA REPUBLIQUE”

Au nom de l’Etat, la Ministre déléguée à la Citoyenneté a lancé, au plan national, l’opération **“Les Prodiges de la République”** visant à récompenser des initiatives de personnes de moins de 30 ans qui se sont illustrées par leur engagement pour la société.

En Ille-et-Vilaine, comme dans chaque Préfecture, un jury de 10 personnes a été mis en place sous l’autorité du Préfet. Notre Président de Section faisait partie de ce jury réuni, à Beaugard, le 9 février. Ce sont 9 lauréats bretiliens qui ont été retenus pour leur implication citoyenne signalée (de l’économie circulaire à l’aide à l’insertion en passant par des actions d’alphabétisation ou de solidarité dans la Cité).

Le premier prix a été décerné à **Elise Lepage**, étudiante de 22 ans, bénévole du Secours Populaire et du Service Civique, qui a réalisé avec l’association AFEV des actions d’accompagnement à un groupe de bénévoles sur le quartier rennais du Blosne tout en continuant ses études.

La cérémonie de remise des diplômes sera organisée à l’été, au Ministère de l’Intérieur. Belle opération porteuse qui méritait le soutien de notre Ordre par communauté de valeurs portées.

## Pour que vive la France

"Ainsi, toujours poussés vers une étrange quête  
Nos pères s'en allaient-ils bravant la destinée,  
Tantôt l'air abattu par le poids des conquêtes,  
Tantôt l'air guilleret de leurs jeunes années.

Sur les champs de bataille, côtoyant la laideur,  
Ils connaissaient la vie et ses plus tristes heures.  
Pas un ne regrettait mais tous avaient au cœur  
Ce que signifiait mourir au champ d'honneur.

Du plateau de Pratzen où la brume se fane,  
Des tranchées de Verdun aux rizières du Tonquin,  
Par-delà le Djebel et les vallées afghanes,  
La souffrance et la peur étaient leur quotidien.

Mais pour que vive la France et la gloire de son nom,  
Ils portèrent au front son prestigieux emblème,  
Et subissant l'affront jusqu'à celui suprême,  
Ils tombèrent en héros sous le feu des canons.

Les yeux levés au ciel implorant le pardon,  
Leurs corps meurtris exhibait une douleur extrême,  
Et dans l'ultime soupir sur leurs visages blêmes,  
Leurs lèvres murmuraient ce cantique moribond :

"Oh tendre France, douce gardienne de mon baptême,  
Prenez ici ma vie, je vous en fais le don,  
Veillez sur ma famille et tous les gens que j'aime,  
Et rendez je vous prie mon sacrifice fécond..."

Toi France, ingrate mère à la parure ternie,  
Laisseras-tu leurs cris se perdre dans la nuit ?  
Ils t'ont donné leur cœur, ils t'ont donné leur vie,  
N'est-ce pas révoltant que nul ne les envie ?

À tes illustres fils tombés pour la patrie,  
Plutôt que souvenir tu préfères l'oubli,  
À tes jeunes enfants disparus aujourd'hui,  
Plutôt que bienveillance tu préfères le mépris.

Qu'advient-il de nous ta jeune génération ?  
Parmi les injustices de tes institutions,  
Et le désintérêt de ta population,  
Ne saurons-nous jamais où part ton attention ?

Quel sort réserves-tu à ceux qui serviront ?  
Nulles considérations, seules quelques concessions !  
Pourtant tu le sais bien, nous qui te chérissons,  
Nous ne demandons rien qu'un peu de compassion !

Et s'il m'advenait un jour de périr en ton nom,  
Ce serait avec foi mais non sans une question,  
Pour que revive France et la gloire de son nom,  
Je te lancerais sans haine ce dernier affront,

Tandis que mon chant du cygne, funeste merveille,  
Pareil au flot gémissant de mon sang vermeil,  
Fera couler ces mots aux milles résonances:  
"France, ma France, qu'as-tu fait de ta reconnaissance ?"

Clément-Frison-Roche

A l'occasion d'une conférence donnée, le 23 mars, par Michel Poignard, aux Ecoles de St Cyr Coëtquidan, notre Compagnon **Dominique Luzurier**, ancien Capitaine de Vaisseau, a suggéré l'évocation du poème rédigé par un jeune Aspirant en formation aux Ecoles Militaires qui trouvera ensuite la mort en service, au Mali, dans le cadre de l'opération Barkhane, en novembre 2019 : le Capitaine Clément Frison –Roche”.

## Point de vue sur la Méritocratie à la française

**L'ENA est en voie d'être supprimée.** Aujourd'hui largement conspuée dans un discours anti-élite et antisystème. Une école paradoxalement enviée à l'étranger et décriée dans notre pays. Une image véhiculée, celle d'une technocratie hors sol régnant et prospérant dans l'entre-soi.

Un lent dévoiement par rapport à l'esprit de ses fondateurs. Reprenant les idéaux du Conseil National de la Résistance, l'ordonnance du 9 octobre 1945 ambitionnait de combiner reconstruction, modernisation et démocratisation de l'appareil d'Etat.

Il s'agissait de créer une école d'application rompant avec l'étroitesse de recrutement tant social que géographique et de faire appel à des profils intéressés par la fonction publique mais issus de familles ou de milieux étrangers, par tradition ou situation sociale, à la haute administration.

Ainsi, la sélection au seul mérite se substitue à la cooptation, au favoritisme, au clientélisme par un mécanisme de recrutement commun et non plus par grands corps ou ministères. Le concours interne est facilité comme voie parallèle d'accès. Le dispositif de bourses se développe. Les instituts d'études politiques de province sont créés pour rompre avec le monopole parisien de recrutement. La professionnalisation accompagne la promotion par la formation continue. La républicanisation de la haute fonction publique s'amorce tandis que la vocation pour le service public et l'intérêt général se trouve renforcée pour être consacrée par le Statut général avec la loi du 19 octobre 1946. Les maux du déterminisme tenant à l'origine sociale et du corporatisme semblent écartés.

### Un chantier inachevé

Mais progressivement, à la pratique, un hiatus va naître entre le pays et son élite. Le temple de l'élitisme reste à l'excès jacobin (seulement 10% de chaque promotion sont affectés en administration déconcentrée alors qu'un tiers se dirige vers les corps d'inspection et de contrôle), la décentralisation le contraire, les corporatismes niant l'inter ministérialité de 1945 se sont reconstruits, la mixité sociale n'est pas au rendez-vous, l'endogamie perdure. « L'aristocratie républicaine » montre ses limites par sa distance, ses méthodes, son formatage, son renouvellement. Un réquisitoire générique dans l'opinion gomme les apports

Ces réflexions sur l'ENA et la République. m'inspirent une première impression. que je livre volontiers, dans l'esprit de notre atelier "Citoyenneté..."

Il est intéressant en effet, dans le contexte actuel et à la veille d'une élection présidentielle, de réformer le "symbole" largement décrié, de la faillite des gouvernements successifs, à donner à l'Etat un rôle en conformité avec les textes qui le régissent. Il est certain que les fondateurs, tant de l'ENA, que du Statut de la Fonction Publique (Charles de Gaulle et Michel Debré) n'avaient pas prévu les dérives et trahisons successives, conduisant à la ruine de leurs efforts pour doter la France de "services publics" forts. Peu à peu, les invectives entretenues et l'instillation progressive de systèmes de gestion privée (management, productivité) dans le fonctionnement de ces services, les ont vidés des missions qui leur étaient confiées.

Cette réforme, s'il y a, aurait le mérite de conserver le concours d'entrée et le classement de sortie, sous couvert d'une méritocratie sauvegardée ( le concours est un principe immuable d'égalité des chances) même, s'il mérite d'être relativisé !. Mais, comment assumer une vision nouvelle, en dehors d'une réforme globale, qui prendrait en compte l'ensemble des autres grandes Ecoles ( Normale Sup, l'X,) et toutes celles qui préparent les spécialistes des grands ministères ! Bien que l'on soit en guerre contre la Covid, il ne peut s'agir d'une nouvelle école de "guerre" de la haute fonction publique ; ce qui ne serait pas une suppression mais une simple mutation !

En fait, l'annonce de cette réforme, ne s'inscrit-elle pas dans une réforme beaucoup plus large, s'imbriquant, par exemple,, dans la logique du rapport "Picq"(1994) et de la loi du 6 août 2019 qui change en profondeur la fonction publique. ? Cette loi, permet le recours en masse aux contractuels dans les administrations y compris aux postes de direction; ce texte favorise les pratiques managériales et permet aisément d'envisager à terme, la privatisation des services publics.! Nous sommes loin des pères fondateurs ! Cette question ne peut nous laisser indifférent, surtout dans le cadre de nos réflexions sur la citoyenneté.

**Christian Gal**

Cette réforme difficile est nécessaire. Elle doit certes concerner le recrutement, déjà relativement diversifié par les différentes voies d'accès, en attirant des profils plus nombreux de scientifiques qui font largement défaut dans notre personnel politique comparé à celui d'autres démocraties. Mais il est également anormal que la carrière de ces hauts fonctionnaires soit autant liée à leur rang de sortie, vivre sa vie entière dans les ors de la République n'est pas le meilleur moyen de demeurer en contact avec notre société. Nous connaissons tous des esprits intellectuellement brillants mais dont l'intelligence est parfois un frein à l'action et à l'initiative. Le brassage avec d'autres étudiants armés d'autres cultures et d'autres ambitions est sans doute une très bonne évolution. Bien évidemment l'attachement au bien commun doit être un des fondements de l'engagement dans ces carrières. Bon courage au réformateur, pour le bien de Tous.

**Yves Pauthier**

pourtant majeurs dans la conduite de la chose publique et la transformation du pays.

**L'Institut du Service Public (ISP)** est appelé à remplacer l'ENA après 75 ans d'existence. Plusieurs challenges l'attendent : reprendre le chantier de l'égalité des chances par la démocratisation, renouer un dialogue perdu entre le pays, ses élus des territoires et ses élites et faciliter les mobilités. L'ambition majeure repose sur l'abandon du déterminisme de carrière pour l'accès aux grands corps dicté par le seul rang de classement de sortie qui scelle des destins à 25 ans. Mais il s'agit aussi de réussir le pari du tronc commun regroupant 13 écoles du service public plus ouvertes sur l'université, la recherche et l'international avec constitution d'un corps unique d'Administrateurs d'Etat remplaçant celui des Administrateurs Civils, de revaloriser l'engagement pour la République afin d'accroître la performance de l'action publique.

**Double objectif affiché**, d'une part, changer la manière de recruter, de former, de sélectionner et de construire les parcours, d'autre part, sélectionner des profils moins déterminés socialement. Présentant la réforme, le 8 avril, le Chef de l'Etat partait d'un constat : *« il y a aujourd'hui un plus grand déterminisme social qu'il n'y avait il y a plusieurs décennies »*

**La méritocratie à la française devra donc bien repartir du passé, corriger le présent et préparer l'avenir pour ne pas être une fiction nécessaire voire un alibi.**

*par Michel POIGNARD*

*Docteur en droit, avocat honoraire, chargé d'enseignements*

*Article paru dans Ouest-France—*

*À Lire aussi: Point de vue sur l'ENA de Me Poignard paru dans l'hebdo "7 Jours – Les Petites Affiches de Bretagne" n° 5069 du 17 avril 2021 rubrique Actualité-Réforme de l'Etat.*

## COMMANDO KIEFFER



**L'un des deux derniers survivants du Commando Kieffer, Hubert Faure, est décédé, le 17 avril 2021, à l'âge de 106 ans. Il faisait partie des 177 fusiliers marins des FFI qui débarquèrent, le 6 juin 1944, sur la plage de Colleville-Montgomery (Sword Beach). Hubert Faure avait participé à la bataille de Montcornet, dans l'Aisne – où s'illustra un certain Colonel de Gaulle - avant de rejoindre la France Libre. Avec sa disparition, Léon Gautier, 98 ans, qui réside toujours à Ouistreham (Calvados), reste le dernier survivant du légendaire commando dirigé par le Commandant Philippe Kieffer. Le 31 décembre 2020, Hubert Faure, qui a poursuivi une carrière d'ingénieur à la Libération, avait été élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur.**

Cette rubrique est ouverte pour vous faire partager les échanges ou réflexions reçues à la suite de notre précédente « Lettre d'information de l'ONM35 ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions ou centres d'intérêt qui nous aiderons à mieux vous informer.

Notre Compagnon **René Couanau**, Chevalier de notre Ordre et Officier de la Ld'H, Maire de Saint-Malo de 1989 à 2014 vient de publier ses mémoires : « **Fragments d'histoire(s). C'était hier à Saint-Malo** ».

25 années de mandat condensées en 344 pages.

Contact :  
[renecouanau@orange.fr](mailto:renecouanau@orange.fr)

Association Nationale  
des membres de l'Ordre National  
du Mérite

Section d'Ille et Vilaine

—  
Directeur de publication :  
Me Michel Poignard

Rédacteur en chef :  
Patrick Lefebvre-Dupuy

Rédacteur en chef délégué :  
Sylvain Monier

site internet :  
[www.anmonm.com/section 35](http://www.anmonm.com/section35)

contact :  
[michelpoignard@wanadoo.fr](mailto:michelpoignard@wanadoo.fr)



## Courriers de nos membres et des sections

«Chers Compagnons, Je remercie Louis-Jean d'attirer notre attention sur l'intérêt de cette nouvelle lettre d'information et en particulier, sur la vigilance que l'on doit porter à toutes les questions d'"éthique". Hélas, l'éthique est depuis longtemps abordée dans un souci parfois partisan, chaque entreprise, chaque organisme ayant souvent sa propre éthique ! Il est intéressant à ce propos de lire ou relire l'ouvrage d'Alain Etchegoyen "La valse des éthiques". Nous sommes parfois bien loin du respect des valeurs exigeantes, que doit imposer la dignité humaine et une morale supérieure, telles que nous en sommes les défenseurs naturels». **Ch Gal**

«Concernant les réflexions sur l'éthique ( p7 de la LI n01 ONM35), sachez que l'éthique militaire est aujourd'hui prise en charge, avec ses propres réflexions, par un "Comité d'Ethique de la Défense". Composé de 18 membres tous spécialistes engagés à des titres divers, il a été spécialement créé en janvier 2019 par la Ministre de la Défense: rendu des travaux en 2021. Le "Soldat Augmenté" (aujourd'hui exosquelettes, drones, ...) pourrait probablement demain être "biologiquement et technologiquement préparé" (Puces greffées, opération préliminaires, cyber capacités,...) selon des critères de consentements, de réversibilités, qui restent donc "définir contractuellement et en interne"...par ce même "Comité d'Ethique Défense Nationale"»  
**L.J Calloc'h**

### Le siège de l'ANMONM répond aux questions des sections:

- ◆ **remise des brevets en Préfecture** permettant de faciliter les recrutements : non confirmatif de la Chancellerie . Piste suggérée : proposer au Préfet de réunir 1 fois par an les nouveaux nommés et promus en présence du Bureau de la Section.
- ◆ **statuts et règlements de l'ANMONM** (Me Poignard Président de la Commission nationale) : en cours d'adoption : au Ministère de l'Intérieur ; actuellement examen au Conseil d'Etat).
- ◆ **modernisation de l'outil informatique** : en cours dont nouveau site internet ANMONM . Sylvain Monier est notre référent site national.
- ◆ **Cotisation** par virement ou prélèvement automatique : à encourager.
- ◆ **membres extérieurs non décorés** : piste "sympathisants" à creuser mais attention à ne pas générer des déçus éternels
- ◆ **limite de mandats** au sein des CODIR : fin du butoir 3 X 3 ans donc possibilité d'aller au delà de 9 ans désormais (cf. nouveaux Statuts).
- ◆ **Décès d'un Compagnon** : possibilité pour la Section d'acquiescer une «palmette» à remettre sur tombe. Appréciation du Comité directeur.
- ◆ **prix du civisme**: la limite de l'âge prescrit pour l'obtention de ce prix a été portée l'âge maximum de 18 à 25 ans.
- ◆ **question sur les dernières promotions**: notre section partage la combinaison **universalité de l'ONM** / pas de hiérarchisation / pas de catégorie (santé-sanitaire cf. promotion du 1er janvier). Oui, pourquoi privilégier les "soignants" sur les "bénévoles associatifs" ou sur "les autres corps de la société tout aussi méritants dont en particulier chefs d'entreprise, chercheurs ou formateurs".

*Le président Michel Lebon a en effet sollicité à plusieurs reprises la grande chancellerie sur ces thèmes. Ceci étant, si l'on comprend les inquiétudes qui peuvent s'exprimer à l'occasion des événements qui ont conduit à cette promotion unique, en partie dédiée aux personnels qui ont travaillé dans le cadre de la pandémie de la COVID, on ne pourra jamais oublier que les décisions relatives aux nominations et aux promotions dans les ordres nationaux relèvent de la seule décision du Président de la République, grand-maître des ordres.*